

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 02808 Numéro SIREN : 851 141 697 Nom ou dénomination : 7 MATIGNON
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt 6286

CP/ 66974

225 2808

Société A Responsabilité Limitée

"7 MATIGNON"

Capital social : 1.000 €
Siège social : VINCENNES (94300)
Rue Lejemptel n° 13
R.C.S. CRETEIL 851 141 697
SIRET : 851 141 697 00025
Code Activité : 70.10Z



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE
ARRETES AU 30 JUIN 2022**

Chiffre d'Affaires : 1.092.345 €

Résultat : Bénéfice 81.513,98 €

Certifié conforme
L'un des cogérants

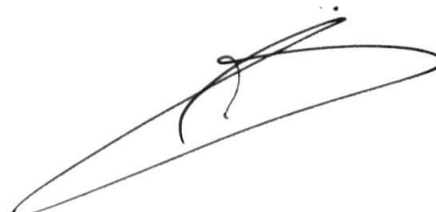
Sarl 7 Matignon
94300 VINCENNES

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Titres immobilisés	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Charges à payer	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	15

Certifié conforme



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 537 488 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 092 345 Euros et dégageant un bénéfice de 81 514 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La location gérance consentie par la SARL "LE BERKELEY" a pris fin le 31/12/2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Certifié conforme

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Certifié conforme

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 051
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920
Dettes fiscales et sociales	26 169
Total	37 140

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- Vegetalove	20 000	100.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Certifié conforme



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Page 18

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Matignon Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 13 rue Lejampel 94300 VINCENNES Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 8 5 1 1 4 1 6 9 7 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le,	N-1
				13 0 0 6 2 0 2 2	13 0 0 6 2 0 2 1
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		245
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		2 300
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		21 211
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		13 936
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	417 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		200 300
TOTAL (II)		BJ	BK	417 000	237 993
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		30 300
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		21 494
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	119 388	146 683
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	1 101	266 993
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		2 743
	TOTAL (III)	CJ	CK	120 488	468 214
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	537 488	706 207
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Certifié conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Page 19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Matignon

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....000.....)	DA		1 000		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD					
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH		(201 047)		(164 503)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		81 514		(36 544)	
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL		(118 533)		(200 047)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		411 436		274 498	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		203 261		40 259	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		10 644		305 056	
	Dettes fiscales et sociales	DY		30 681		286 149	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA				292	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC		656 021		906 254	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		537 488		706 207	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC					
	{ Ecart de réévaluation libre	ID					
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		555 670		708 192	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

Certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Page 20

Désignation de l'entreprise :		Sar1 7 Matignon				Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 092 345	FH		FI	1 092 345
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 092 345	FK		FL	1 092 345	615 488
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	20 629	14 611	
	Subventions d'exploitation				FO	49 982	313 837	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	7	329	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 162 962	944 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	267 716	145 329	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	6 222	6 250	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	236 753	343 528	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	32 589	32 230	
	Salaires et traitements*				FY	412 379	316 258	
	Charges sociales (10)				FZ	137 235	88 851	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	23 756	44 596		
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE	761	2 381				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 117 411	979 423
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	45 551	(35 157)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 897	10 610	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	11 897	10 610	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(11 897)	(10 610)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	33 654	(45 767)	

Certifié conforme

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022
Page 21

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Maignon

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 150		11 128
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 269		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	53 419		11 128
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 559		1 904
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 559		1 904
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	47 860		9 223
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 216 381		955 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 134 867		991 937
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	81 514		(36 544)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IHI			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	RD			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A1		
			A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	750		2 208	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
		obligatoires	A9		
		dont cotisations			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		5 559		53 419	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Matignon

30/06/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Page 23

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Matignon

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				1		2		
				1		2		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	1 640	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	4 580	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	40 234	KW		
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	30 635	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK	13 936	LL		
	TOTAL III			LN	89 386	LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	417 000
Autres titres immobilisés			IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	200 300	IU	100 000		
TOTAL IV			LQ	200 300	LR	517 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	291 326	ØH	517 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2		3		4		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	1 640	LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	4 580	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	40 234	MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	30 635	MT		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND	13 936	NE		
	TOTAL III			IY		NG	89 386	NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	417 000
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	300 300	2F			
TOTAL IV			I3		NJ	300 300	NK	417 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	391 326	ØL	417 000

Certifié conforme

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2022
Page 24

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Matignon

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Certifié conforme

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055 2022

Page 25

Désignation de l'entreprise : Sarl 7 Matignon

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 395	PF	245	PG	1 640	PH	
TOTAL I		RK	1 395	RM	245	RN	1 640	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 280	QA	2 300	QB	4 580	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	28 747	QE	11 487	QF	40 234	QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 912	QM	9 724	QN	30 635	QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	51 939	QV	23 511	QW	75 450	QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	53 333	QP	23 756	QQ	77 090	QR	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.général.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.général.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)
						NZ	

Certifié conforme

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quasar

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Page 26

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl 7 Matignon</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

Certifié conforme

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CP/

Société A Responsabilité Limitée

"7 MATIGNON"

Capital social : 1.000 €
Siège social : VINCENNES (94300)
Rue Lejemptel n° 13
R.C.S. CRETEIL 851 141 697
SIRET : 851 141 697 00025
Code Activité : 70.10Z

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 26 DECEMBRE 2023**

AFFECTATION DU RESULTAT

" ...

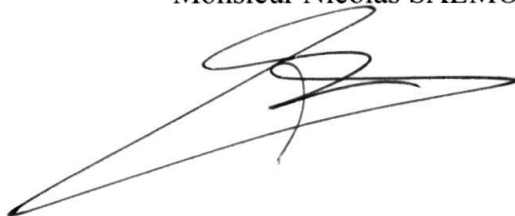
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que l'exercice clos le 30 juin 2022 se solde par un bénéfice net comptable de 81.513,98 qu'elle décide d'affecter au compte "Report à Nouveau" à l'amortissement des déficits antérieurs.

..."

Les cogérants

Monsieur Nicolas SALMON



Monsieur Philippe PIRONNET

